

LE DEVOIR



VLADIMIR FEDORENKO RIA NOVOSTI/AGENCE FRANCE-PRESSE

Des secouristes au chevet d'un blessé peu après les attentats suicide qui ont fait au moins 38 morts hier dans deux stations de métro de Moscou.

La politique sécuritaire de Poutine ébranlée

Le Caucase est de nouveau montré du doigt après les attentats d'hier à Moscou

Le double attentat suicide commis hier matin dans le métro de Moscou a fait au moins 38 morts et plus de 60 blessés. Il a été condamné de façon unanime. Le geste n'a pas encore été revendiqué, mais les autorités russes soupçonnent des extrémistes du Caucase. Il démontre que la politique sécuritaire du premier ministre Vladimir Poutine n'a pas réussi à extirper le terrorisme.

CLAUDE LÉVESQUE

À l'automne 1999, après une série d'explosions à Moscou, Vladimir Poutine déclenchait la seconde guerre de Tchétchénie, jurant de «buter les terro-

ristes jusque dans les chiottes», même si la piste tchétchène n'avait pas été prouvée hors de tout doute.

Hier, après le double attentat suicide dans le métro moscovite, le premier ministre russe a réitéré sa promesse, la métaphore en moins: «Les

terroristes seront anéantis», a-t-il déclaré. Les attaques d'hier n'ont pas été revendiquées, mais les autorités russes ont vite montré du doigt les extrémistes du Caucase, une région qui comprend la Tchétchénie et les petites républiques voisines du Daguestan et de l'Ingouchie.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un coup dur porté à la réputation de Vladimir Poutine, qui a bâti toute sa carrière politique sur sa réputation d'homme

VOIR PAGE A 8: POUTINE

Rapaille: «c'est raté», dit Labeaume

La Ville de Québec met fin au contrat

ISABELLE PORTER

Québec — C'est fait: la Ville de Québec a mis un terme hier au contrat qui la liait à Clotaire Rapaille pour revoir son image de marque. Reste maintenant aux deux parties à s'entendre sur un arrangement financier.

«Ça n'a pas marché, c'est raté, on est désolés», a répété le maire Régis Labeaume lors d'un point de presse dans les locaux de l'organisme de développement économique Pôle-Québec-Chaudière-Appalaches avec qui la Ville s'était lancée dans l'aventure.

Le président de cet organisme, Carl Viel, et le chef de cabinet du maire, Louis Côté, s'étaient entretenus avec M. Rapaille plus tôt pour régler l'affaire. «Nous avons eu une conversation franche et honnête et en sommes venus à la conclusion que, mutuellement, on mettait fin au contrat», a dit M. Viel. D'après lui, M. Rapaille n'aurait pas été difficile à convaincre de la nécessité d'interrompre le mandat et se



Régis Labeaume



Clotaire Rapaille

VOIR PAGE A 8: RAPAILLE

■ L'éditorial de Marie-Andrée Chouinard, page A 6

■ Les femmes kamikazes, arme de la rébellion islamiste en Russie, page B 5 ■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 6



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ÉCONOMIE

La papetière Domtar se retire du secteur forestier

■ À lire en page B 1

ACCUEIL BONNEAU

Le sous-financement met des services en péril

■ À lire en page A 5



JACQUES DEMARTHON AGENCE FRANCE-PRESSE

Un autoportrait de Lucian Freud, l'une des œuvres que le peintre expose au Centre Pompidou.

Le petit-fils de Freud expose de nouveau à Paris

CAROLINE MONTPETIT

Paris — De la chair: une chair pleine, ridée ou marquée, portant son âge. Une chair d'hommes, de femmes, d'enfants, de chien même. Une chair nue bien sûr. C'est le sujet de prédilection du peintre Lucian Freud, petit-fils de Sigmund

Freud, exposé au Centre Pompidou de Paris jusqu'au mois de juillet prochain.

On dit que c'est l'artiste vivant le mieux payé au monde. Que sa toile *Benefits Supervisor Sleeping*, qui représente une femme nue, énorme, assoupie sur un divan, une main sous son sein,

VOIR PAGE A 8: FREUD

L'armée canadienne après 2011 L'ONU voit le Canada au Congo, les États-Unis, en Afghanistan

ALEC CASTONGUAY

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a discrètement demandé au gouvernement canadien de déployer des Casques bleus au Congo en 2012, après son retrait d'Afghanistan. Et Ottawa ne ferme pas la porte à cette possibilité.

Selon les informations obtenues par *Le Devoir* de différentes sources canadiennes, la demande — pour l'instant non officielle — est venue du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU tard l'automne dernier. Les Nations unies souhaiteraient même que le Canada prenne la tête d'une mission reconfigurée au Congo. Depuis, les hauts gradés des Forces canadiennes étudient différents scénarios qui permettraient à Ottawa de répondre à cette demande.

La requête de l'ONU arrive au même moment que celle des États-Unis, qui veulent toutefois que le Canada poursuive son engagement en Afghanistan. Hier, dans une entrevue au réseau

VOIR PAGE A 8: CANADA

INDEX

| | |
|------------------------|----------------------|
| 1.4 | 1.4 |
| Announcements..... B 4 | Idées A 7 |
| Avis publics .. B 6 | Météo B 5 |
| Culture B 8 | Monde B 5 |
| Décès B 4 | Mots croisés. B 8 |
| Économie B 1 | Sudoku B 5 |
| Éditorial A 6 | Télévision B 7 |

RENÉ HOMIER-ROY EN SEMAINE 5H30

Aujourd'hui à 8h35: l'ultime réunion du C. A. de Louis Morissette.

Réalisation: Nadia Peillon

95.1 FM PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/bienmeilleur





Jean-Luc Brassard,
champion de ski acrobatique
porte-parole de la Francofête 2010

SOIRÉE DES MÉRITES ET DES PRIX FRANCO PUB 2010

«Le français, une langue tout en mouvement»: c'est sur ce thème que s'est déroulée, du 5 au 28 mars, la 14^e Francofête, organisée par l'Office québécois de la langue française et ses partenaires, dont le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Au programme de cette célébration du français et de la francophonie: la Soirée des Mérites et des prix Francopub, qui a eu lieu le 24 mars, à Montréal. Plusieurs distinctions y ont été décernées à des organisations et à des personnes qui ont fait rayonner la langue française dans leur milieu. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain y a aussi décerné le nouveau Mérite du français dans la PME à une entreprise de moins de 50 employés qui fait rayonner le français dans son milieu.

BRAVO AUX LAURÉATS!



La Francofête
célébration du français et de la francophonie
du 5 au 28 mars 2010
www.francofete.qc.ca

MÉRITES DU FRANÇAIS DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



MULTIMÉDIA - APPRENTISSAGE EN LIGNE, JEUX ET LUDACTIQUES - GRANDE ORGANISATION

Ubisoft Divertissement
pour le jeu vidéo *Assassin's Creed II*
M. Pierre Casgrain, conseiller en francisation, Office québécois de la langue française; M. André d'Onsonens, président du conseil d'administration d'Alliance numérique; M^{me} Chloé Dodinot, coordonnatrice développement durable et communication, Ubisoft; M. Martin Bergeron, chargé des relations publiques et porte-parole, Office québécois de la langue française; M^{me} Nathalie Verge, conseillère aux affaires gouvernementales, Ubisoft



SITE INTERNET - PETITE ET MOYENNE ORGANISATION

Conseil du médicament pour son site Internet
M^{me} Lisette Charland, conseillère en francisation, Office québécois de la langue française; M. Patrice-Guy Martin, président-directeur général, Réseau ACTION TI; M^{me} Maggie Charest-Poulin, conseillère en communication, Conseil du médicament; M^{me} Kim Tardif, réviseuse linguistique et graphiste, Conseil du médicament; M^{me} Nicole Martel, présidente-directrice générale, Association québécoise des technologies



SITE INTERNET - GRANDE ORGANISATION

L'Hôpital de Montréal pour enfants pour la nouvelle section de Traumatologie de son site Internet
M. Carlo Galli, coordonnateur de traumatologie, L'Hôpital de Montréal pour enfants; M^{me} Lisa Grilli, coordonnatrice de traumatologie, L'Hôpital de Montréal pour enfants; M^{me} Lisa Dutton, chef des relations publiques et des communications, L'Hôpital de Montréal pour enfants; M^{me} Johanne Boucher, Association de l'industrie de la langue; M. Jean-François Ferland, journaliste, *Direction informatique*; M^{me} Lisette Charland, conseillère en francisation, Office québécois de la langue française

Une mention spéciale a été décernée au journal *Le Devoir* pour la refonte de son site Internet.



APPLICATION LOGICIELLE - PETITE ET MOYENNE ORGANISATION

Solutions documentaires GESTAR et Dexero pour l'application logicielle *OmniDok@Entreprise*
M. Azim Mandjee, conseiller en francisation des technologies de l'information, Office québécois de la langue française; M. Michel Roberge, président et chef de la direction, GESTAR; M. Pierre Chadi, directeur, région du Québec, Microsoft



APPLICATION LOGICIELLE - GRANDE ORGANISATION

Département de pharmacie / CHU Sainte-Justine pour le développement d'une application relative au processus de numérisation des préparations orales non stériles de médicaments
M^{me} Liette D'Amours, directrice du marketing et des communications, CEFRIQ; M. Denis Label, pharmacien, Département de pharmacie / CHU Sainte-Justine; M. Jean-Marc Forest, pharmacien, Département de pharmacie / CHU Sainte-Justine; M^{me} Lisette Charland, conseillère en francisation, Office québécois de la langue française; M^{me} Joanne Dinelle, gestionnaire Affaires publiques et générales, Financière Sun Life; M^{me} Isabelle Goyer, résidente en pharmacie, Département de pharmacie / CHU Sainte-Justine; M^{me} Gabrielle Ferland, résidente en pharmacie, Département de pharmacie / CHU Sainte-Justine

MÉRITES DU FRANÇAIS AU TRAVAIL, DANS LE COMMERCE ET DANS L'ADMINISTRATION



AU TRAVAIL ET DANS LE COMMERCE - GRANDE ENTREPRISE

Siemens Canada Limitée
M^{me} Nathalie Giroux, chargée de comptes, Siemens Canada limitée; M^{me} Joanne Dinelle, gestionnaire Affaires publiques et générales, Financière Sun Life; M^{me} Danièle Zalloni, coordonnatrice de la francisation, Siemens Canada limitée; M^{me} Diane Poitras, directrice régionale, Ressources humaines, Siemens Canada limitée; M^{me} Marie-Claude Du Perron, conseillère en francisation, Office québécois de la langue française; M^{me} Danielle Ferland, directrice générale adjointe de la francisation et du traitement des plaintes, Office québécois de la langue française



AU TRAVAIL ET DANS LE COMMERCE - PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

PharmAthene Canada
M^{me} Chantal Lerouche, consultante et mandataire de l'entreprise pour la francisation, PharmAthene Canada; M^{me} Annie St-Yves, gestionnaire aux ressources humaines, PharmAthene Canada; M. Carl Turcotte, directeur associé aux opérations, PharmAthene Canada; M. David P. Wright, président et chef de la direction, PharmAthene Canada; M. Daniel Tremblay, conseiller en francisation, Office québécois de la langue française; M^{me} Joanne Dinelle, gestionnaire Affaires publiques et générales, Financière Sun Life; M^{me} Danielle Ferland, directrice générale adjointe de la francisation et du traitement des plaintes, Office québécois de la langue française



DANS L'ADMINISTRATION

Commission des lésions professionnelles
M. Jean-François Clément, président, Commission des lésions professionnelles; M^{me} Joanne Dinelle, gestionnaire Affaires publiques et générales, Financière Sun Life; M^{me} Hélène Curodeau, technicienne en information, Commission des lésions professionnelles; M^{me} Karine Bédard, conseillère en francisation, Office québécois de la langue française; M^{me} Line Corriveau, secrétaire générale, Commission des lésions professionnelles; M^{me} Isabelle St-Pierre, responsable des communications, Commission des lésions professionnelles; M^{me} Danielle Ferland, directrice générale adjointe de la francisation et du traitement des plaintes, Office québécois de la langue française

MÉRITES EN FRANCISATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS



PERSONNE IMMIGRANTE NON FRANCOPHONE

M. Veaceslav (Slava) Lapin
M. Jacques Leroux, directeur des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles; M. Veaceslav (Slava) Lapin, docteur en science politique et auteur-compositeur-interprète originaire de Moldavie



PERSONNE ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS

M^{me} Nélida Pinto
M^{me} Nélida Pinto, conseillère experte et chargée de projets, services d'intégration en ligne, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles; M. Jacques Leroux, directeur des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

LES PRIX FRANCO PUB



GRAND PRIX FRANCO PUB - BOURSE SERGES-TOUGAS

Campagne télé *L'Institut texto* de Marketel pour Rogers
Cédric Audet, rédacteur de l'agence Marketel (absent)
M. Simon St-Germain, superviseur, Marketel; M^{me} Danielle Tremblay, membre du jury; M^{me} Magalie Samson, directrice artistique, Marketel; M^{me} Thérèse Lafertière, conseillère en francisation, Office québécois de la langue française; M. Hubert Sacy, président, agence bleublancrouge

MÉRITE DU FRANÇAIS DANS LA PME



Centre Régional de Récupération et de Recyclage Laval

M^{me} Chantal Bouvier, vice-présidente Stratégie et affaires publiques, Chambre de commerce du Montréal métropolitain; M^{me} Jocelyne Arbie, directrice générale, Centre Régional de Récupération et de Recyclage Laval

Une mention spéciale a été décernée à la **Compagnie théâtrale du Centaur**.



PARTENAIRE INSTITUTIONNEL OU COMMUNAUTAIRE EN FRANCISATION

Centre d'appui aux communautés immigrantes
M. Jacques Leroux, directeur des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles; M^{me} Anait Aleksanian, directrice générale, Centre d'appui aux communautés immigrantes



ENTREPRISE

Systèmes médicaux Inteleraid
M^{me} Nancy-Elizabeth Mundy, coordonnatrice des ressources humaines, Systèmes médicaux Inteleraid; M. Jacques Leroux, directeur des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles; M^{me} Julie Chelifour, généraliste des ressources humaines, Systèmes médicaux Inteleraid



PRIX FRANCO PUB - PRIX DU PUBLIC

Campagne d'automne, ARTV
François Jean, concepteur-rédacteur, ARTV
M. Guy Bertrand, premier conseiller linguistique, Radio-Canada; M. François Jean, concepteur-rédacteur, ARTV; M. Benoît Pilon, vice-président création, agence Tank



M. Raynald Gagné

M^{me} Richard Beril, secrétaire par intérim de l'Office québécois de la langue française; M. Raynald Gagné, producteur de télévision, lauréat; M^{me} Monique Cormier, vice-doyenne aux affaires professionnelles, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal, membre de l'Office québécois de la langue française

SONY. Microsoft

Antidote
La remède à tous vos maux.

LAROUSSE

leROBERT

xerox

CISCO

LES ÉDITIONS
LA PRESSE

BEST BUY

ULYSSE

Canon

LES ÉDITIONS DE
L'HOMME

Financière
Sun Life

Office québécois
de la langue
française

Québec

Avec la participation du ministère de l'Immigration
et des Communautés culturelles

ACTUALITÉS

Choisir ses batailles



MICHEL DAVID

Il fallait entendre les cris d'orfraie poussés par le PQ en mai 1993, quand le gouvernement Bourassa a fait adopter la loi 86, qui autorisait l'affichage commercial bilingue.

Le père de la loi 101, Camille Laurin, ne trouvait pas de mots assez forts pour dénoncer cette ignominie: «une tragédie, une catastrophe, un désastre...». Dans son esprit, c'était «le début de l'effondrement».

M. Laurin ajoutait: «Il faut vraiment être colonisé pour trouver cela normal. Il faut avoir une longue habitude de la soumission, de la renonciation à sa propre personne pour accepter une chose comme celle-là.»

Devant un aussi grand péril, il n'était pas étonnant qu'au mois d'août suivant, les délégués au congrès national du PQ adoptent une résolution qui exigeait qu'un gouvernement péquiste rétablisse les dispositions originelles de la Charte de la langue française adoptée en 1977.

Pourtant, entre son arrivée au pouvoir, en septembre 1994, et son retour dans l'opposition en avril 2003, le PQ n'a pourtant rien fait pour corriger ce «désastre». Les militants qui réclamaient que l'on applique la décision du congrès ont été qualifiés de radicaux, sinon de boutefeux.

Le gouvernement Bouchard a même tripoté un rapport qui avait été commandé à l'ancien président du Conseil de la langue française Michel Plourde et à la politologue Josée Legault pour le rendre moins alarmiste sur la situation à Montréal.

Il est vrai qu'après avoir tendu la main à la communauté anglophone dans son célèbre discours au théâtre Centaur, Lucien Bouchard pouvait difficilement revenir à la règle de l'unilinguisme, mais ni Jacques Parizeau ni Bernard Landry n'ont même parlé de renforcer la loi, si l'on excepte l'adoption de la loi 104 pour éliminer les écoles-passerelles.

En réalité, ils se sont rendu compte que le compromis proposé par la loi 86, qui prévoyait la «nette prédominance» du français, satisfaisait la majorité des Québécois, naturellement réfractaires aux mesures draconiennes, au risque de pécher par bonasserie.

La réaction de l'opposition péquiste au projet de loi 94 sur les accommodements raisonnables dans les différents ministères et organismes gouvernementaux rappelle — en moins apocalyptique, il est vrai — celle de 1993.

Comme l'était la loi 86, le projet présenté mercredi dernier par la ministre de la Justice, Kathleen Weil, se veut un compromis. Cette fois-ci, entre la laïcité intégrale et un vide qui s'apparente au laisser-faire.

On a fait grand état d'un sondage Angus Reid-The Gazette selon lequel 95 % des Québécois (et 80 % des Canadiens) approuvent l'obligation d'avoir le visage découvert pour toute personne qui donne ou qui reçoit des services gouvernementaux.

Certes, il est assez distrayant de voir confondus les commentateurs du ROC, qui y voyaient une autre manifestation de notre intolérance légendaire. Il ne faut cependant pas faire dire au sondage ce qu'il ne dit pas. Même si le gouvernement Charest n'a pas voulu aller plus loin que l'interdiction du niqab ou de la burqa, cela ne signifie pas que des restrictions supplémentaires seraient nécessairement mal reçues au Québec.

Dans son édition de dimanche, The Gazette faisait état d'un autre sondage, commandé à Léger Marketing par l'Association d'études canadiennes, selon lequel 75 % des Québécois s'opposaient à ce que les élèves musulmanes portent le hijab dans les écoles publiques.

Il est probable que la recommandation de la commission Bouchard-Taylor, qui proposait d'interdire le port de signes religieux aux magistrats et procureurs de la Couronne, aux policiers et aux gardiens de prison, ne poserait pas problème.

De là à imposer la laïcité intégrale, comme le propose aujourd'hui Mme Marois, sans même que le PQ ait tenu de véritable débat, c'est une autre histoire. Si la famille souverainiste est divisée sur la question, on peut penser que la société québécoise l'est au moins autant.

À défaut d'être en mesure de tenir un référendum sur la souveraineté, Mme Marois a décidé, avec un certain succès, de réinvestir le champ identitaire, qu'André Boisclair avait abandonné à l'ADQ.

Encore faut-il bien choisir ses batailles. À courir trop de lièvres... Tout le monde ou presque reconnaît l'importance de poser certaines balises, en particulier pour assurer l'égalité entre les sexes. Même si l'on peut y voir une question de principe, imposer la laïcité intégrale ne répond cependant à aucune nécessité immédiate.

Un éventuel gouvernement péquiste pourrait dépenser son énergie à meilleur escient. S'il existe présentement une menace à l'identité québécoise, elle vient bien davantage de la détérioration de la situation du français, en particulier à Montréal, à laquelle le gouvernement Charest semble indifférent.

Pauline Marois s'est engagée à présenter une «nouvelle loi 101», qui étendrait notamment les dispositions de la Charte de la langue française aux entreprises de moins de 50 employés, ce qui n'est pas une mince tâche.

Est-il plus préoccupant qu'une fonctionnaire du ministère des Transports porte un hijab ou que la moitié des élèves allophones qui terminent leurs études secondaires choisissent de s'inscrire à un cégep anglais?

mdavid@ledevoir.com

Nouvel élan dans les négociations du secteur public

La rencontre entre les syndicats et les ministres permet d'espérer un règlement d'ici avril

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le Front commun SISP-CSN-FTQ qui représente 475 000 employés de l'État a dit avoir bon espoir d'en arriver, d'ici à quelques jours, à une entente négociée d'une nouvelle convention collective. Les sept chefs syndicaux sont sortis ragaillardis, hier soir, de la rencontre de «la dernière chance» avec la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, et les ministres de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, et de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne.

Le gouvernement a accepté de retirer «ses récupérations», alors que le Front commun s'est pour sa part engagé à cibler ses priorités aujourd'hui. «On aura [seulement] trois ou quatre demandes par table», a fait savoir le président de la FTQ, Michel Arsenault, au terme du huis clos. «C'est une très grande avancée. Il y avait de nombreuses demandes», a fait remarquer Mme Gagnon-Tremblay.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, s'est réjouie du «ton de la négociation, y compris à la table centrale [qui] est fort différent de ce [qu'elle] a connu par le passé». «On sent qu'il y a encore une volonté de la part du gouvernement d'avoir un règlement négocié dans les premiers jours d'avril. Ça, c'est fort important pour nous autres», a ajouté M. Arsenault.

Le gouvernement de Jean Charest propose des augmentations salariales et des améliorations des conditions de travail de 2,3 milliards de dollars (7 %) sur cinq ans alors que le Front commun, qui réunit les syndicats de la SISP (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ), de la CSN (FSSS, FEESP, FNEEQ et FP) ainsi de la FTQ (SCFP, SQEES, SEPB et UES), réclame une hausse de 11,2 % sur trois ans. «Ce serait agréable au Québec d'avoir pour une fois une convention collective négociée avec les employés de l'État. Depuis 40 ans, les négociations sont difficiles», a affirmé M. Arsenault.

Douche froide

Par contre, la journée avait bien mal débuté. La publicité défendant une entente «raisonnable et responsable» parue dans les journaux d'hier a eu l'effet d'une douche froide pour le front commun qui accuse Québec de vouloir sabrer les conditions de travail des travailleurs sans rien offrir en retour. Qualifiée d'«odieuse» et de «mensongère», la publicité parue dans les journaux d'hier occulte tous les reculs que l'on veut imposer aux travailleurs, ont déploré les syndicats. Une gifle ressentie plus particulièrement par la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Réunies en conseil fédéral extraordinaire, les déléguées de la FIQ ont massivement appuyé l'appel à la lutte de leur présidente hier. «Notre survie en dépend», a fait valoir Régine Laurent, sous un tonnerre d'applaudissements.

qui a carrément retiré sa confiance au ministre de la Santé, Yves Bolduc.

Les professionnelles en soins, qui dénoncent depuis plusieurs années leurs conditions de travail pénibles, ont trouvé la pilule particulièrement difficile à avaler. Réunies en conseil fédéral extraordinaire, les 500 déléguées de la FIQ ont applaudi à la décision de leur présidente, Régine Laurent, de claquer la porte de la table sectorielle pour ne pas avoir à «accepter l'inacceptable».

Rassurée par les membres du gouvernement de Jean Charest, la FIQ a fait volte-face en annonçant, hier soir, qu'elle regagnerait la table à compter d'aujourd'hui.

Les conditions de travail des infirmières sont déjà «abjectes et inhumaines», avait fait valoir plus tôt Mme Laurent, qui affirme que Québec fait tout pour les détériorer davantage. «Il va jusqu'à vouloir changer les règles en créant des postes de 35 à 40 heures de manière à payer le temps supplémentaire à taux simple.»

Pire, le comité de négociation a opposé une fin de non-recevoir au réaménagement du temps de travail comme à la fin des agences privées dans le réseau, avait ajouté Mme Laurent, qui croit que ce gouvernement court «à la catastrophe». «Nous hypothéquons nos vies personnelles pour pallier vos irresponsabilités», a-t-elle lancé.

Son discours a été repris sur un ton un peu

plus conciliant, mais tout aussi pressant, par la Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ). Sa présidente, Monique Bélanger, a pressé le comité patronal de donner sa chance à son projet de réaménagement du travail. Elle a par la même occasion demandé au ministre Bolduc de renoncer aux «offres inacceptables» formulées jusqu'ici.

Creuser la pénurie

La Fédération des professionnelles affiliée à la CSN a renchéri en dénonçant le dépôt patronal qui, selon elle, ne peut qu'accroître les problèmes de pénurie de main-d'œuvre qui minent le réseau. «En détériorant encore plus nos conditions de travail, l'appel du privé pour nos membres ne sera que plus tentant», s'est inquiétée la vice-présidente de la fédération, Ginette Langlois.

De passage à l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a balayé leurs inquiétudes du revers de la main. Il s'est dit au contraire sûr de conclure une entente à la faveur de ce dernier sprint. «Dans toute grande négociation, le temps devient un élément important et c'est souvent à la fin qu'on réussit à avoir un dénouement heureux.»

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

EN BREF

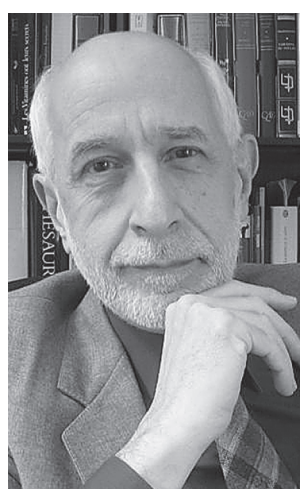
Conflits d'intérêts: la CCQ veut resserrer ses règles

Québec — La Commission de la construction du Québec (CCQ) va resserrer ses règles afin d'éliminer les possibilités de conflits d'intérêts de ses employés qui ont des liens familiaux avec la Fédération des travailleurs du Québec ou d'autres organisations du secteur. Le président et chef de la direction de la CCQ, André Ménard, a reconnu hier que, même si tout fonctionne bien à la CCQ, les liens personnels de certains membres de son organisation peuvent nuire aux apparences. Lors d'une entrevue à La Presse canadienne, M. Ménard a affirmé que la CCQ avait l'intention d'améliorer son code d'éthique afin d'implanter des balises plus précises relativement à d'éventuels conflits d'intérêts liés aux liens familiaux de ses employés. Aucune directive écrite n'existe actuellement pour que les employés, notamment ceux affectés aux enquêtes, s'abstiennent de traiter des

dossiers impliquant des membres de leur famille. — La Presse canadienne

Froid à propos de l'Arctique

Chelsea — Le Canada s'est retrouvé seul au micro pour vanter l'issue des discussions de sa rencontre internationale sur l'Arctique, hier, au terme d'une journée qui semble s'être soldée par un différend avec les États-Unis. La secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, n'a pas participé à la conférence de presse de clôture de la réunion, qui rassemblait, en Outaouais, les ministres des Affaires étrangères de cinq pays côtiers du continent nordique. Au cours de la journée, hier, Mme Clinton a dit regretter que les pourparlers n'aient pas inclus des groupes autochtones, ni d'autres pays côtiers (comme la Suède, la Finlande et l'Islande), car ceux-ci lui auraient affirmé être déçus de ne pas participer. — La Presse canadienne

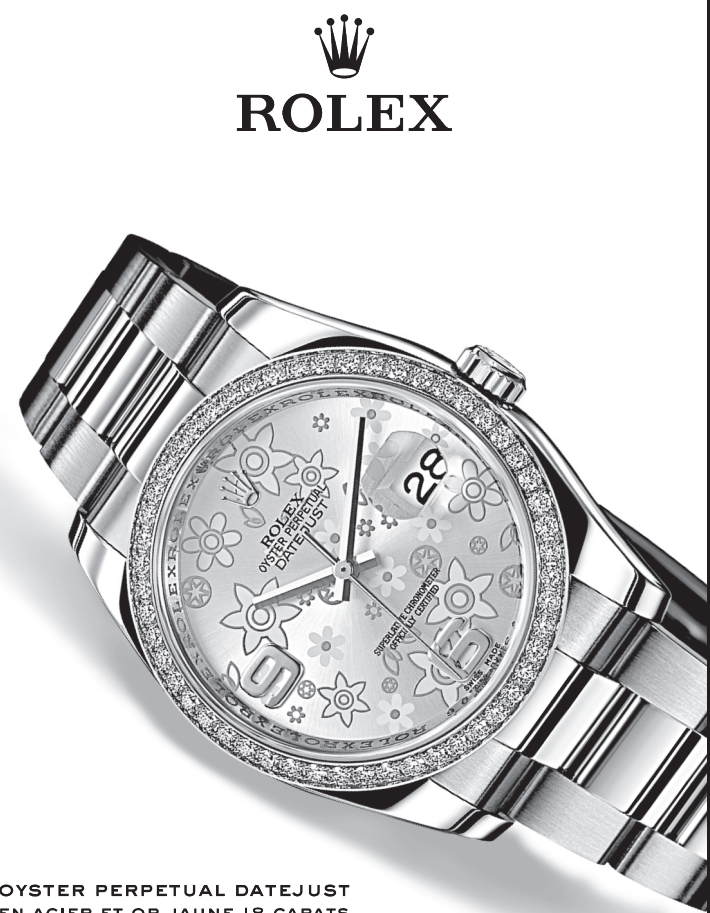
Congédié?
Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

OYSTER PERPETUAL DATEJUST
EN ACIER ET OR JAUNE 18 CARATSBijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ACTUALITÉS

Gel des impôts des entreprises

Les conservateurs ne font qu'une bouchée de la proposition d'Ignatieff

Une hausse fiscale nuirait à la création d'emplois, critique Baird

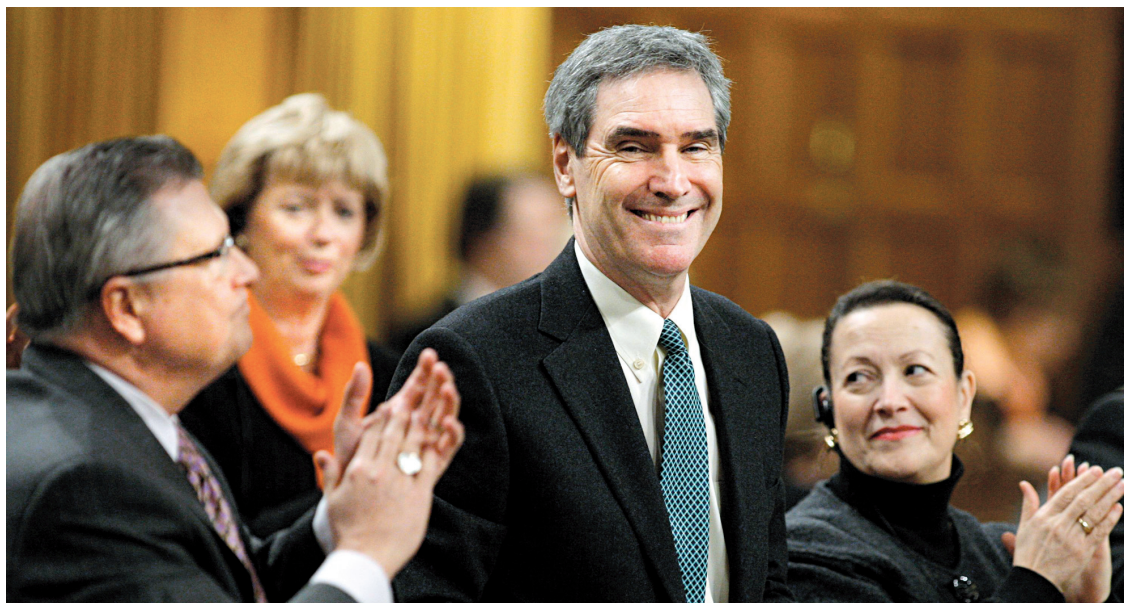
HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — En promettant de geler le taux d'imposition des entreprises s'il est élu, le chef libéral, Michael Ignatieff, a donné aux conservateurs les munitions qu'ils attendaient. Sans surprise, les troupes de Stephen Harper se sont attaquées à sa proposition hier, mettant en garde les électeurs contre un éventuel gouvernement libéral qui compromettrait la création d'emplois en haussant toutes les taxes et tous les impôts.

Lors de la période de questions hier après-midi, le chef libéral a demandé au gouvernement pourquoi il s'entêtait à « offrir des réductions d'impôt corporatif que le pays n'a pas les moyens de se payer ». La réplique partisane ne s'est pas fait attendre.

« Le Parti libéral a eu tout un week-end placé sous le signe des taxes », a lancé le ministre des Transports John Baird, qui répond lorsque le premier ministre n'est pas en Chambre. « Les libéraux veulent augmenter les taxes sur tout. Ils veulent augmenter la TPS. Ils veulent augmenter les taxes sur la masse salariale avec leur idée de l'année de travail de 45 jours. Maintenant, ils veulent augmenter les impôts de ceux qui créent des emplois et augmenter les taxes sur les investissements. Cela n'aidera pas la création d'emplois. »

Dimanche, Michael Ignatieff s'est engagé à maintenir le taux d'imposition des entreprises au niveau où il sera rendu quand il prendra le pouvoir. Ce taux



BLAIR GABLE REUTERS

Dimanche, Michael Ignatieff s'est engagé à maintenir le taux d'imposition des entreprises au niveau où il sera rendu quand il prendra le pouvoir

s'élève à 18 %, mais les conservateurs ont promis de le ramener à 16,5 % le 1er janvier prochain, et à 15 % l'année suivante, déficit ou pas. À 18 %, les libéraux dégageraient une marge de manœuvre financière de 5 à 6 milliards de dollars par année.

Pas de hausse de taxes

Le Parti libéral n'a jamais proposé de ramener la TPS à 7 % malgré ce que martèlent les ministres. En outre, c'est le gouvernement conservateur qui augmentera les taxes sur la masse salariale en prévoyant trois hausses de cotisations à l'assurance-emploi. Le budget 2010 évalue que ces hausses rapporteront 2,4 mil-

liards de dollars de plus l'année prochaine. Dans trois ans, les revenus de l'assurance-emploi auront augmenté de 52 %. Qu'importe: les conservateurs disent défendre « un ordre du jour d'emplois et de croissance » contre les libéraux qui défendent un « ordre du jour de taxes ».

Le NPD a félicité le Parti libéral de se prononcer contre les baisses d'impôt des entreprises. « Cette approche casse-cou de réduction aveugle des impôts des entreprises les plus grosses et les plus profitables met en péril nos finances nationales », dit le chef, Jack Layton. Il reproche toutefois à M. Ignatieff de se contredire puisqu'il aurait voté contre le

gel du taux des entreprises il y a quelques jours.

En fait, le vote concernait de manière générale le budget et ne faisait pas référence aux taux d'imposition. Le NPD a fait campagne en 2008 pour ramener le taux d'imposition à 22,12 %, son niveau de 2007. La position du NPD a depuis évolué: il est question d'un gel à 18 % pour l'instant.

Le chef du Bloc québécois n'a pas voulu se prononcer directement sur le gel des impôts des entreprises. « Il faut voir l'ensemble de la fiscalité. On ne peut pas prendre une mesure isolée des autres », a dit M. Duceppe.

Le Devoir

Les députés se résignent à cesser leurs envois postaux

En modifiant ses règles, Ottawa économisera plus de 5 millions de dollars par an

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'époque des envois postaux ultrapartisans commandités par les députés fédéraux tire à sa fin. La Chambre des communes a décidé hier que les élus à Ottawa n'auraient plus le droit d'envoyer, aux frais des contribuables, des dépliants à l'extérieur de leur circonscription. Il s'agit d'une économie d'au moins 5,1 millions de dollars par année.

Les députés ont le droit d'envoyer à leurs commettants des documents les informant de leurs activités. Ils avaient aussi le droit d'envoyer des dépliants à l'extérieur de leur circonscription, en théorie pour atteindre d'anciens électeurs, en pratique pour attaquer leur adversaire politique. Ces envois étaient illimités.

Les élus conservateurs sont devenus les champions toutes catégories de ces envois extérieurs, dépensant chacun en moyenne plus que le double des autres élus. En 2008, leurs envois avaient engendré une facture de 6,3 millions de dollars à la Chambre des communes. Quelques jours avant le déclenchement de l'élection de 2008, 60 000 dépliants ridiculisant le Tournant vert de Stéphane Dion avaient été distribués — sans frais pour le Parti conservateur.

En 2008, leurs envois avaient engendré une facture de 6,3 millions

Ce sont ces envois extérieurs que le bureau de régie interne de la Chambre, auquel siège un représentant de chaque parti politique, a décidé d'abolir. Les nouvelles règles entreront en vigueur le 1^{er} avril. Quant aux envois à l'intérieur de sa circonscription, un député sera désormais limité à 60 000 pages par année. La Chambre économisera au minimum 5,1 millions de dollars en frais d'impression, avec beaucoup plus de précision. Le NPD la privilégiait.

Enfin, les envois par enveloppe affranchie seront aussi plafonnés à l'équivalent de trois fois le nombre de portes que compte une circonscription. Cette technique, beaucoup plus chère car elle requiert une enveloppe et un timbre contrairement aux envois de masse, permet d'atteindre les électeurs avec beaucoup plus de précision. Le NPD la privilégiait.

Rappelons que le Parti conservateur a retourné sa veste dans ce dossier. Il y a deux semaines, les troupes de Stephen Harper ont voté contre l'abolition des envois. Le premier ministre avait mis les libéraux au défi de cesser leurs envois à eux sans vouloir faire de même.

Le Devoir

Charest défendra le budget avant Bachand

ROBERT DUTRISAC

Québec — Fait exceptionnel, c'est le premier ministre Jean Charest qui montera le premier sur une tribune pour défendre le budget préparé par le ministre des Finances, Raymond Bachand.

Demain à Québec, Jean Charest prononcera une allocution devant la Chambre de commerce de Québec pour vanter les mérites du budget présenté aujourd'hui. Habituellement, le premier ministre du Québec laisse au ministre des Finances le soin

de faire le « service après-vente » eu égard au budget. Ainsi, c'est au ministre que reviendrait la tâche de faire la tournée des chambres de commerce. Cette fois-ci, Raymond Bachand passera derrière son patron et ce n'est que jeudi qu'il s'adressera à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Il y a un peu plus d'une semaine, Jean Charest avait encore une fois éclipsé son ministre des Finances en accordant pour la première fois des entrevues « prébudgétaires » aux grands quotidiens. L'importance de ce

« budget charnière » justifiait cette initiative médiatique sans précédent, a-t-on expliqué l'entourage du premier ministre.

Lors de la prise de photo rituelle à ses bureaux, hier, le ministre des Finances, Raymond Bachand, a affirmé que le budget qu'il dépose aujourd'hui n'était pas « traditionnel ». Au lieu d'arborez des souliers neufs, M. Bachand portait des souliers qui sortaient de chez le cordonnier et qu'il avait cirés lui-même. Le cirage et le papier journal étaient à ses pieds, pour l'image, mais ses mains étaient immaculées. Poussant la métaphore, le ministre a aussi montré ses nouvelles lunettes « parce qu'on espère que les Québécois vont vraiment avoir de la clarté dans leurs finances publiques ».

« C'est un budget qui prend des décisions et qui fait des choix pour l'avenir du Québec », a fait valoir Raymond Bachand.

Selon le ministre, depuis cinq mois, le Québec connaît le « plus grand débat budgétaire de son histoire », débat qu'il a lancé en octobre dernier. Il a remercié les médias, et en particulier TVA, qui ont alimenté le débat et préparé l'opinion publique. « Les Québécois ont un sens plus aigu des finances publiques, de la dette de la province, de ce qui doit être fait. Ils se sont exprimés clairement; ils auront des réponses claires », a assuré Raymond Bachand.

Le Devoir



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Plutôt qu'une paire de souliers neufs, le ministre des Finances, Raymond Bachand, portait à ses pieds des chaussures qui avaient séjourné chez le cordonnier et qu'il avait lui-même cirées. Toutefois, les mains du ministre étaient immaculées.



Camps d'été 2010



DEPUIS 1983

CAMPS D'IMMERSION EN ANGLAIS



Pour étudiants de 7 à 17 ans
Centre-ville de Montréal et Toronto
Camp de jour et résidence
www.mwscamps.com

Pour information:
à Toronto: (416) 921-6998
à Montréal: (514) 531-4193
office@mwscamps.com

Consultation générale

Sur le projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements

La Commission des institutions tiendra des auditions publiques sur le projet de loi n° 94.

COMMENT PARTICIPER

- Organismes : mémoire écrit
- Citoyens : mémoire écrit ou intervention sans mémoire

Pour plus de détails, consultez le site Internet de l'Assemblée ou communiquez avec le secrétaire de la Commission.

QUAND Les auditions débiteront le 18 mai 2010.

OÙ À l'hôtel du Parlement, à Québec.

DATE LIMITE Les mémoires et les demandes d'intervention doivent être reçus au plus tard le 7 mai 2010.

La Commission choisira ensuite les personnes et les organismes qu'elle entendra.

Exprimez votre opinion !

COMMISSION DES INSTITUTIONS



Place aux citoyens

assnat.qc.ca

M. Yannick Vachon,
Secrétaire de la Commission
1035, rue des Parlementaires,
Québec QC G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
Courriel : ci@assnat.qc.ca
Numéro sans frais :
1 866 DÉPUTÉS (337-8837)

EN BREF

Réno d'urgence

Vétuste et exigü, l'urgence de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont dans l'est de Montréal sera agrandie et réaménagée en profondeur, a annoncé hier le ministre de la Santé, Yves Bolduc. Le projet de 64,2 millions portera la superficie de l'urgence à 12 492 mètres carrés. L'urgence comportera 57 ci-vières, dont quatre dites « de choc » pour les cas les plus instables. L'urgence pédiatrique aura ses propres locaux. Les travaux devraient commencer au printemps 2011 pour se terminer environ deux ans plus tard. Le ministre a par ailleurs noté une diminution de plus de 57 % du nombre de personnes sur civières depuis plus de 48 heures au cours des dernières semaines. Selon lui, ces chiffres indiquent que les mesures mises en place par l'établissement, de concert avec l'Agence et son ministère, ont réussi à remettre l'urgence sur les rails. — Le Devoir

Cette semaine, votre magazine télé sur le monde universitaire vous propose :
La séquestration géologique du CO₂ • Les cellules souches • Les ressources hydriques

Campus

Mercredi 21 h 30

En rediffusion : jeudi 13 h 30, vendredi 18 h 30

> POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV

canal
SAVOIR

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

ACTUALITÉS



LE BUDGET DU QUÉBEC 2010

Aujourd'hui, voyez deux émissions spéciales en direct de l'Assemblée nationale.

▶ Radio-Canada.ca/budget

DÈS 15 H 30**LES FAITS SAILLANTS ET RÉACTIONS
AVEC PATRICE ROY ET SON ÉQUIPE****À 18 H 15****LES ANALYSES DE GÉRALD FILLION
ET DE SES INVITÉS À RDI ÉCONOMIE**

ITINÉRANCE

L'Accueil Bonneau ne suffit plus à la tâche

Le sous-financement chronique pourrait mettre en péril certains services

LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY

L'Accueil Bonneau ne fait pas que remplir les ventres creux depuis 133 ans. Il nourrit aussi les âmes et les esprits des itinérants montréalais qui s'y pressent par centaines chaque année. Or, ces services se sont construits au fil du temps sans que le gouvernement emboîte le pas. Un désengagement qui met aujourd'hui en péril certains services essentiels, a dénoncé hier son administration.

Sur les 2,3 millions nécessaires annuellement au fonctionnement de l'Accueil Bonneau, près de 90 % dépendent des collectes de fonds privés. Or, le centre de jour a dû bonifier ses services au cours des dernières années pour répondre aux besoins de plus en plus pointus de la clientèle montréalaise, explique son directeur général, Aubin Boudreau. Cette mission plus complexe a été confirmée dans le Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013 déposé en décembre dernier.

Le plan doté d'une enveloppe de 14 millions tarde toutefois à se mettre en place, laissant à découvert une foule de services, qui mobilisent une part grandissante de l'énergie dépensée par l'organisme. «Le visage de l'itinérance a radicalement changé ces dernières années»

«Le visage de l'itinérance a radicalement changé ces dernières années»

ment psychosocial aux itinérants dans le but de favoriser leur réinsertion sociale. Des services spécialisés qu'il ne peut pas assurer seul. «Ce sont des choix qui nous dépassent et que l'État doit assumer lui aussi», croit M. Boudreau.

800 à 1000 repas

Chaque jour, L'Accueil Bonneau sert entre 800 et 1000 repas. Son centre de jour voit passer quotidiennement 200 personnes. Une petite proportion (165) est suivie plus étroitement et logée dans l'une des quatre maisons de logement de l'organisme. S'ajoute aussi un suivi psychosocial serré pour 250 autres. Le tout réalisé avec des bouts de ficelle et une enveloppe de seulement 150 000 \$ octroyée par l'Agence de la santé de Montréal.

«C'est loin d'être suffisant», calcule le directeur général de l'organisme. Pour vraiment répondre aux besoins de la clientèle, ce dernier estime qu'il faudrait porter cette enveloppe à 500 000 \$ cette année, puis à 800 000 \$ d'ici 2013. Autrement, ce sera le déficit, une issue qu'il refuse, lui qui s'est déjà résolu bien malgré lui à boucler l'année 2009 avec un déficit de 350 000 \$.

Ces derniers mois, les cris d'alarme poussés par les grands refuges leur ont permis d'obtenir un soutien gouvernemental accru. L'Accueil Bonneau estime que c'est au tour des centres de jour d'être entendus. «Les grands refuges sont importants, mais les centres de jour ne le sont pas moins», a dit M. Boudreau qui invite le public à aussi y mettre aussi du sien.

Le Devoir

ENQUÊTE DU CORONER

Dany Villanueva n'a rien vu du drame

Le frère de la victime était occupé à se débattre

BRIAN MYLES

Dany Villanueva avait beau se trouver au cœur de la tragédie, il n'a absolument rien vu quand le policier Jean-Loup Lapointe a abattu son jeune frère, Fredy, le 9 août 2008 à Montréal-Nord. L'ainé était trop occupé à se débattre afin d'échapper à une arrestation qu'il jugeait arbitraire.

Après Fredy Villanueva et Jean-Loup Lapointe, Dany Villanueva est le principal protagoniste de la tragédie de Montréal-Nord. Refoulant ses larmes à quelques reprises, il a confirmé hier lors de son témoignage qu'il a vivement résisté à son arrestation. Par contre, il a nié avoir porté des coups au visage de Lapointe.

Le patrouilleur avait plaqué Dany Villanueva au sol, et il tentait de lui passer les menottes, lorsqu'il a décidé d'ouvrir le feu en direction de Fredy Villanueva et de ses amis. A ce moment précis, Dany ne voyait pas son frère et le reste du groupe. Il a cependant entendu la voix distinctive de Fredy, qui a crié au policier: «Qu'est-ce que tu fais là? Lâche mon frère.»

Après avoir entendu les coups de feu, Dany Villanueva a vu l'agent Lapointe, accroupi au-dessus de lui, tenir son arme. Il a alors tourné la tête pour apercevoir le corps de Fredy, inerte.

«T'as tiré sur mon frère», a-t-il lancé. A son souvenir, Jean-Loup Lapointe a répondu: «Oui, je le sais. Arrête de compliquer les choses. Calme-toi.»

Une minute auparavant, Jean-Loup Lapointe arrivait dans le stationnement de l'arena Henri-Bourassa, en compagnie de son équipière du jour, Stéphanie Pilote. Il était encore assis dans sa voiture lorsqu'il a crié à Dany Villanueva: «Toi viens ici, je



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Lors de son témoignage hier, Dany Villanueva a confirmé avoir résisté à son arrestation le jour de la tragédie. Il a toutefois nié avoir porté des coups au visage du policier Jean-Loup Lapointe.

t'ai vu jouer aux dés.»

Le ton a vite monté, a reconnu Dany Villanueva. Celui-ci jure qu'il avait cessé de jouer aux dés depuis une bonne quinzaine de minutes lorsque Lapointe a fait irruption. Il s'est énervé et il s'est mis à gesticuler.

Selon Dany Villanueva, Lapointe ne lui a jamais demandé son nom. Il a tout de suite tenté de procéder à son arrestation, sans lui dire le moindre mot. Jean-Loup Lapointe prétend au contraire qu'il a sommé Dany Villanueva de décliner son identité afin qu'il puisse lui remettre un constat d'infraction aux ré-

glements municipaux.

Dany Villanueva avait de bonnes raisons de ne pas révéler son identité et de résister à son arrestation. Ancien membre du gang des «rouges» (il dit l'avoir quitté à sa sortie de prison en 2006), il était sous le coup d'une probation en août 2008. En raison de ses antécédents (vol et possession d'une arme prohibée), l'Agence des services frontaliers avait entrepris une enquête afin de le renvoyer dans son pays d'origine, le Honduras, pour grande criminalité.

Le Devoir

Montréal s'exhibe à Shanghai

La métropole vantera le complexe Saint-Michel à l'Exposition universelle

JEANNE CORRIVEAU

Montréal tentera de mettre en valeur ses atouts à l'Exposition universelle de Shanghai qui se déroulera du 1^{er} mai au 31 octobre prochain. Pour l'occasion, la Ville de Montréal a choisi de vanter les mérites du Complexe environnemental de Saint-Michel, l'ancien dépôt qui sera transformé en vaste parc urbain d'ici 2020.

Montréal est l'une des quelque 50 villes sélectionnées pour participer à l'Exposition universelle de Shanghai où 70 millions de visiteurs sont attendus. En conférence de presse hier, le maire Gérard Tremblay et le ministre des Relations internationales, Pierre Arcand, ont dévoilé la programmation des activités entourant la participation de Montréal à l'événement international.

À l'aide de projections vidéo et d'une maquette, l'Espace Montréal présentera aux visiteurs la métamorphose de l'ancien dépôt de la carrière Miron converti en centre environnemental et en parc. Plusieurs activités à caractère culturel sont prévues, dont des spectacles du Cirque Éloize ainsi que des concerts de la violoniste Angèle Dubeau et de l'ensemble La Pietà. Une exposition regroupant une quinzaine d'artistes montréalais en art contemporain est également au programme.

Un vol direct Shanghai Montréal

Pour Gérard Tremblay, l'Exposition universelle permettra de resserrer les liens entre les deux villes. Il a d'ailleurs annoncé hier que Montréal accueillerait bientôt un consulat général de Chine et que la métropole avait reçu du gouvernement chinois le statut de destination de tourisme, ce qui permettra l'établissement d'une liaison aérienne directe entre Shanghai et Montréal.

Le maire Tremblay se rendra lui-même à Shanghai dans le cadre d'une mission économique à laquelle participera une délégation de gens d'affaires du 8 au 18 mai. Son périple le mènera à Hong Kong, Shanghai et Guangzhou.

Les coûts de participation de Montréal à l'Exposition universelle s'éleveront à 4,5 millions de dollars, dont un tiers sera assumé par le gouvernement du Québec. Le maire considère que c'est à long terme qu'il sera possible de mesurer les retombées positives de la participation de Montréal à l'Exposition universelle.

Le Devoir

Immigration: davantage de réfugiés... pour le moment

Une refonte du système de demandes d'asile pourrait limiter le nombre de candidats

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jason Kenney, a annoncé hier que le Canada accueillerait 2500 réfugiés de plus par année qu'auparavant. Toutefois, une refonte en profondeur du système de demandes d'asile, qui doit être annoncée ce matin, pourrait avoir l'effet inverse.

Le nombre de réfugiés parrainés passera donc de 10 000-12 000 à 14 500. Il est question ici

de personnes entassées dans des camps de réfugiés à l'étranger ou des taudis en milieu urbain que le Canada accepte de faire venir dans le cadre d'un programme international de relocalisation de ces populations.

Cette annonce n'aura aucun effet sur les demandeurs d'asile, ceux qui fuient la persécution par eux-mêmes et demandent l'asile en arrivant à la frontière canadienne, soutient le ministre. M. Kenney doit toutefois annoncer ce matin une réforme en pro-

fondeur du système qui pourrait avoir comme effet de refermer un peu la porte. «Notre approche sera équilibrée», a-t-il dit.

Le ministre s'appuie à créer deux catégories de demandeurs: ceux provenant de pays jugés sûrs et ceux provenant de pays jugés dangereux. Les demandes de ces derniers seront traitées plus rapidement. Il reviendra au ministère de décider quels pays sont jugés «sûrs». Le ministre Kenney estime que certaines personnes utilisent le système

de réfugié pour contourner le système d'immigration.

Il en veut pour preuve les demandes en provenance de la Hongrie. «L'an dernier, nous avons reçu 2533 demandes d'asile provenant de Hongrie, un pays démocratique de l'Union européenne. Seulement trois ont été acceptées. 97 % des demandeurs retirent leur demande une fois arrivés. Ceci m'indique qu'il y a un abus généralisé du système. [...] Nous ne protégeons pas ces gens, nous facilitons la criminalité.»

Les partis d'opposition s'in-

quiètent d'un tel système à deux vitesses, faisant valoir que tous les cas devraient être évalués à leur mérite. On note par exemple que la Hongrie compte une population importante de Romg se sentant persécutés par leur État, tout démocratique soit-il. Les experts de la question des réfugiés estiment que M. Kenney a fait une annonce positive hier pour mieux enrober son projet de loi ce matin.

Le Devoir

LE BUDGET DU QUÉBEC 2010
RÉACTIONS ET ANALYSES

Après le dépôt du budget, nos invités l'analysent et le décortiquent.

▶ Radio-Canada.ca/2460

**ÉMISSION SPÉCIALE
24 HEURES EN 60 MINUTES
CE SOIR 19H**

ÉDITORIAL

Attentats à Moscou

L'expansion

Une fois encore, le sang a coulé à Moscou, alors que deux femmes faisaient exploser autant de stations de métro. Cet épisode confirme, si besoin était, que la lutte entre Tchétchènes et Russes s'est étendue à tout le nord du Caucase.



À peine le souffle des attentats commis hier à Moscou était-il retombé qu'ici et là, on évoquait la Tchétchénie. Quand on sait combien le contentieux entre Moscou et les habitants de cette petite république du nord du Caucase est aussi ample que profond, quand on sait également que la grande majorité des actes effectués en sol russe depuis dix ans portaient la marque de Tchétchènes, l'hypothèse que les attentats d'hier aient été perpétrés par ces derniers est en soi logique. À cette dernière, pourrait s'en greffer une autre tout aussi logique: les auteurs pourraient être originaires de l'Ingouchie ou du Daguestan.

À celles-ci, il faut maintenant en ajouter une dernière: entre ceux qui ont préparé les explosions d'hier et ceux qui les ont exécutées, il serait possible de retrouver des citoyens de ces trois républiques. Ces pays étant si éloignés de nous et ayant une influence sur les affaires du monde réduite à l'épaisseur du papier à cigarettes, on sait peu que le conflit entre la Russie et la Tchétchénie a débordé, qu'il s'est élargi à tout le nord du Caucase.

Signe, parmi beaucoup d'autres, de cette expansion, le successeur de Chamil Bassaïev — il s'appelle Dokou Oumarov — ne s'est pas proclamé émir de Tchétchénie, mais bel et bien émir du Caucase. Son mandat, son ambition? Étendre le conflit à toutes les républiques de ce coin du monde où les musulmans sont majoritaires. Depuis qu'il est à la tête d'un certain nombre de contingents d'insurgés, soit depuis 2007, les affrontements dans les pays voisins de la Tchétchénie, et notamment au Daguestan, ont passablement augmenté.

Cela étant, les attentats d'hier présentent un dénominateur commun important avec la majorité des précédents: les exécutants étaient des femmes. Contrairement à ce qui se passe au Proche-Orient depuis des lunes, les femmes, les Tchétchènes plus que les autres, sont très souvent impliquées dans les coups de force contre les Russes. Peu avant qu'il trouve la mort, Bassaïev avait assuré qu'il disposait d'un bataillon de femmes prêtes à sacrifier leur vie. Qu'il disposait donc d'une force dont ne disposent pas d'autres chefs de guerre.

Comment se fait-il que, dans cette région montagneuse, Bassaïev hier, Oumarov aujourd'hui, commandent des dizaines de femmes, les instrumentalisent selon leur bon vouloir? Selon des experts des deux offensives d'envergure menées par l'armée russe au cours des quinze dernières années, l'explication la plus probable à cette présence a trait aux viols répétés qu'elles ont subis. Certaines d'entre elles ayant même été esclaves sexuelles.

Conséquemment, ces victimes des Russes sont devenues aussi les victimes de leurs coreligionnaires. Comme leur corps a été pris d'assaut par des étrangers avant le mariage, elles sont impures. Il leur est donc interdit à vie de convoler en justes noces. En fait, tant de portes leur sont fermées qu'elles sont bannies de la société. Ajoutons à cela les cas des femmes dont les maris sont morts au combat et qui elles également ont été violées et...

Sur les hauteurs du Caucase, les femmes sont victimes des Russes, de leurs concitoyens ainsi que des légendes de la religion dont les fanatiques font leur miel pour ne pas dire leur fonds de commerce.

Mairie de Québec

Quel fat!

Le maire de Québec, Régis Labeaume, s'est offert hier en spectacle dans un stupéfiant condensé d'arrogance et de mépris. Il reproche aux médias de vouloir transformer une banale erreur de jugement en feuilleton d'humeur. Rageur, excédé, voire même hargneux, le maire renvoie le faiseur d'image Clotaire Rapaille à peaufiner son CV, mais il accuse les journalistes de vouloir transformer une simple méprise en feuilleton d'humeur.

L'humeur, les journalistes présents hier à la conférence de presse du maire Labeaume n'avaient même pas à la provoquer à coups de questions! Elle était là, entière et palpable, dans l'emportement d'un élu choqué de sa propre bourde, sonné par sa propre chute, mais in-capable de s'en amender avec élégance.

Ce petit rappel: n'est-ce pas entre autres choses grâce à l'application d'un journaliste du *Soleil* que la fourberie de Rapaille, appelé avec grand bruit pour psychanalyser Québec, fut dévoilée? Le maire reconnaît qu'après avoir été mis au fait de la vraie nature du sauveur Rapaille, il a jugé «inadmissible pour les payeurs de taxes» que son contrat soit honoré.

Satisfait de ce bref constat, il s'impatiente l'instant d'après. Quoi? Encore des questions? Il assiste, irrité, à la fabrication médiatique — ouvrons les guillemets — d'une grosse épisode. Il invective les reporters, repoussant leurs questions avec effronterie. La journaliste du *Devoir*, Isabelle Porter, s'est retrouvée hier la cible du courroux du maire, qui a associé en public son travail à «du journalisme de colonisée». Elle serait apparemment coupable d'être l'auteur d'un labeur non complaisant et critique. Un travail journalistique.

Nous le disons haut et fort: ce traitement était inacceptable et proche voisin d'une forme d'intimidation. Il est surtout digne d'un temps révolu. D'une sombre époque où les élus, avec une détestable fatuité, classaient les journalistes en deux camps, celui des bons et celui des méchants.

Le maire de Québec a bâti sa popularité autour d'un caractère qui n'est pas tiède. Opiniâtre, un brin «baveux», il est l'auteur de quelques célèbres envolées, sur laquelle il fabrique son propre «marketing».

Mais tout n'est pas qu'affaire d'image, même si le théâtre joué hier repose en grande partie sur des représentations: image de Québec, que le maire a souhaité décortiquer en faisant appel à un soi-disant spécialiste qui l'a embobiné; image de Clotaire Rapaille, passé de rédempteur à imposteur; image de Régis Labeaume, qui se présentait hier comme un «gestionnaire d'affaires» alors qu'il est avant tout un élu!

Un élu responsable doit répondre de ses actes, même s'ils naissent d'un caprice et se terminent en monumental fiasco. Un élu responsable ne peut pas transformer un exercice de reddition de comptes en joute querelleuse avec les médias, maniant l'insulte comme si cela était anodin. Un élu responsable, sous prétexte de caractère bouillonnant et de franchise, ne peut franchir certaines limites. Hier, M. Labeaume a dépassé la ligne.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Un gouvernement exclu des séries!

Le match d'aujourd'hui (le budget) est crucial pour le gouvernement Charest, mais force est d'admettre que l'équipe actuelle est trop faible. Trop de joueurs, dont le ministre Tomassi dans les garderies, Jean D'Amour dans le lobbyisme et la ministre Boulet dans le financement des partis politiques, semblent ne pas connaître le livre de règlements!

Puis, trop de joueurs jouent de façon excentrique, comme le ministre Bachand nous disant que l'important, c'est d'être heureux, ou encore nous parlant de révolution culturelle (?) ou la ministre Courchesne qui ne semble pas tenir sa position dans le dossier des congés scolaires. La défense ne parvient pas non plus à être étanche dans le dossier des accommodements raisonnables.

Mais le pire est l'absence d'un bon plan de match, d'une vraie stratégie pour sortir le Québec du marasme actuel. L'entraîneur a été trop absent ces derniers temps avec ses nombreux voyages. Nous sommes dans les grandes ligue avec une équipe de ligue de garage...

Pierre Langlois
Montréal, le 28 mars 2010

Le mépris de monsieur Charest

À la lecture de l'excellent texte de Roy Dupuis sur les petites centrales électriques, «Un processus défaillant» (*Le Devoir*, le 27 mars 2010), j'ai appris que les soumissions (pour obtenir un permis d'aménagement d'une chute) seront confidentielles et que tous les documents soumis le seront aussi. Tous les projets soumis qui sont conformes seront acceptés et feront l'objet d'un «octroi immédiat». Et cela, sans aucune balise en-

vironnementale donnée, peu importe que la chute soit dans un parc.

Je ne peux m'empêcher de penser que M. Charest récompensera encore ainsi encore des amis qui ont garni la caisse électorale de son parti, bref, qui lui donnent la partie de son salaire qui vient du PLQ. Le mépris avec lequel M. Charest refuse de répondre à toutes les questions à l'Assemblée nationale et aux journalistes, refuse une commission d'enquête sur la construction, refuse une transparence qui nous élèverait nos doutes sur le copinage pour avoir un permis de garderie, des contrats, ce mépris me met en colère et me fait vivre un sentiment d'impuissance totale.

J'ai beau demander à ma députée des réponses à mes questions, rien n'y fait. Même Gil Courtemanche («Les temps sont durs», *Le Devoir* 27 mars) nous informe qu'il a vu et entendu un entrepreneur dire qu'il devra se résigner à fournir plus que ses 3000 \$ annuellement au Parti libéral s'il veut «faire partie de la bonne équipe» pour avoir des contrats du gouvernement.

Je me sens dans une république de bananes où il ne sert à rien d'avoir des principes démocratiques et honnêtes. Jusqu'où devra-t-on aller, Monsieur Charest, pour avoir des réponses?

Danielle Jasmin
Montréal, le 27 mars 2010

Le métier de pape

Si le bon Benoît XVI prend la parole, on dit qu'il parle trop. S'il se fait discret, on l'accuse de garder le silence. S'il ne parle pas de choses qu'il ignore, on le soupçonne de cacher des choses. On met du zèle à le détester. Quel métier! J'aimerais mieux être skieur de bosses.

Des justiciers cachés dans la forêt médiatique sont sortis de l'ombre. Ils matraquent l'auguste pontife. Celui-ci répond en

présentant la joue gauche, comme cela est conseillé dans l'Évangile. Sauf qu'il n'est pas seul à encaisser le coup. Des millions de chrétiens ordinaires encaissent eux aussi. Tout un début de mise en scène pour la semaine sainte. Mais il faut attendre la suite. Car l'histoire montre qu'une semaine sainte peut réserver des surprises. Que l'on se rappelle comment la première s'est terminée!

Louis O'Neill
Le 28 mars 2010

Ce bon docteur

Un article du *Devoir* du 13 mars nous éclairait sur l'efficacité, l'efficience et les économies potentielles d'un meilleur partage des compétences entre le triumvirat médecin-infirmière-pharmacien. Pourquoi Gaétan Barrette, qui préside la Fédération des médecins spécialistes du Québec, n'en parle-t-il jamais dans sa campagne de publicité sur la recherche de solutions pour améliorer le système de santé et les finances publiques du Québec? Pourquoi un pharmacien ne pourrait-il pas renouveler une énième ordonnance d'une crème contre l'eczéma ou pour une infection urinaire s'il a accès à un historique complet du dossier d'un malade? Pourquoi l'infirmière bachelière ne pourrait-elle pas faire ce genre d'ordonnance? Pourquoi un infirmier ne pourrait-il pas traiter une verrue plantaire? Pourquoi les citoyens sans médecin de famille doivent-ils encore, en 2010, se rendre embourber l'urgence d'un hôpital pour des vétilles de ce genre? À mon avis, il y a tellement de bon sens à prendre l'avenue d'un partage plus efficace des compétences en santé que la lenteur à laquelle des progrès s'y réalisent ne peut qu'être liée qu'aux dérives du corporatisme et aux pouvoirs démesurés des associations de médecins sur la scène publique et politique.

Luc Gagné
Gatineau, le 26 mars 2010

LIBRE OPINION

Sabotage en trois actes

JEAN-MARC LORD

Béancour

Je profite du dépôt du budget du gouvernement Charest, aujourd'hui, pour vous offrir une petite pièce de théâtre expliquant le plus simplement du monde comment les gouvernements et les lucides s'y prennent pour saboter les services publics et les offrir sur un plateau d'argent aux entrepreneurs privés.

Premier acte

Pendant une forte période de croissance économique, vous faites la promotion de l'individualisme et de la surconsommation. Vous vous arrangez pour faire entrer dans la tête des gens qu'ils payent trop d'impôt et vous vous faites élire en promettant toujours de plus importantes baisses d'impôt. Ça fonctionne habituellement très bien.

Les 20 % les plus riches de la population profitent d'économies d'impôt de plusieurs milliers de dollars et se frottent les mains en se disant que la «stratégie de communication» a bien fonctionné. Les 80 % restants profitent d'une économie d'impôt de quelques centaines de dollars par année. À la fin de ce premier acte, tout le monde applaudit.

Deuxième acte

Les baisses d'impôt des dix dernières années, qui représentent maintenant une perte d'au moins 10 milliards de dollars par année dans les coffres du gouvernement, occasionnent inévitablement une baisse de la qualité des services de santé et d'éducation. En clair, l'argent que l'on a consenti en baisses d'impôt ne peut évidemment pas servir à couvrir la hausse normale des dépenses dans ces secteurs, donc forcément la qualité diminue.

Faute de ressources financières, les conditions de travail des employés des services publics en souffrent aussi. Plusieurs infirmières, médecins, enseignants, psychologues, orthopédagogues, démissionnent ou s'enfuient en masse vers le privé, là où les conditions sont moins pénibles. Évidemment, cela détériore encore la qualité des services, et la population est de plus en plus insatisfaite et impatiente. À la fin du deuxième acte, personne n'applaudit. Tout le monde s'indigne et réclame au plus vite des améliorations.

Troisième acte

Dans ce dernier acte, coup de théâtre: une crise économique vient à la rescous-

se des lucides en accélérant le processus de sabotage des services publics. Les gens sont donc maintenant mûrs pour accepter que l'on augmente les tarifs des services publics et la TVQ. On leur fait croire aussi que, de toute évidence, on vit au-dessus de nos moyens, que ces hausses de tarifs et de taxes ne seront pas suffisantes, et qu'il faudra non seulement prévoir encore une diminution de la qualité des services, mais aussi se résigner à permettre que des entreprises privées, prétendument plus performantes, viennent à la rescousse du système public en offrant des services de santé et d'éducation aux gens qui ont de plus grands moyens financiers.

À la fin de ce troisième et dernier acte, seulement 20 % de la population applaudit. Les 80 % restants se rendent compte soudainement, mais un peu tard, que les économies d'impôt dont ils ont bénéficié depuis dix ans ne sont rien en comparaison des coûts supplémentaires qu'ils doivent maintenant assumer pour obtenir les mêmes services qu'auparavant.

Mais heureusement, les scénarios des pièces de théâtre peuvent changer, comme les gouvernements d'ailleurs.

IDÉES

Décision du CRTC

Suffit les belles paroles!

HUBERT T. LACROIX

Président-directeur général de CBC/Radio-Canada

Tous ceux qui ont suivi les retombées de la décision du CRTC sur la valeur du signal la semaine dernière n'ont pas manqué de remarquer la réaction vigoureuse de CBC/Radio-Canada. Certains l'ont même qualifiée d'exagérée.

Permettez-moi donc d'expliquer la situation. D'abord, rendons à César ce qui revient à César. Dans ce processus, le CRTC a voulu proposer, face à une forte opposition et à l'inertie du *statu quo*, ce qui s'avère le changement structurel le plus important que le système canadien de télédiffusion ait connu depuis l'apparition du câble il y a 40 ans. C'est vous dire l'occasion rare que représentait ce processus! Alors lundi dernier, lorsque nous étions si près du but, le président du CRTC a annoncé qu'il allait traiter de la question du radiodiffuseur public plus tard, sans s'engager à un processus ou à un calendrier précis.

Nous avons donc réagi, et avec vigueur. Pas un seul mot dans la décision du CRTC ne venait appuyer la promesse du président de traiter le dossier de CBC/Radio-Canada.

Nouvelles approches

La nécessité de rééquilibrer le système de radiodiffusion en permettant aux télédiffuseurs généralistes d'être payés pour l'utilisation de leur signal est devenue un enjeu important au début des années 2000. L'octroi à tort et à travers de licences à des chaînes spécialisées durant les années 1990 a rendu inévitable l'effondrement du modèle de la télédiffusion généraliste. Au cours de trois processus réglementaires distincts s'étalant sur cinq ans, CBC/Radio-Canada a soumis des centaines de pages de mémoires et d'études commandées, a fait appel à des experts et a comparé à d'innombrables audiences. Le Conseil nous a demandé d'analyser des solutions de rechange, de proposer de nouvelles approches et de faire marche arrière sur certaines demandes.

Nous avons aussi proposé au Conseil d'autres mécanismes de négociation relativement simples qui permettraient d'assurer que nous pourrions participer au système sans menacer de retirer notre signal.

Le CRTC a reconnu que nous sommes soumis aux mêmes pressions en matière de revenus que les télédiffuseurs généralistes privés et que notre modèle financier n'est pas viable étant donné le type de service que la Loi sur la radiodiffusion nous oblige à fournir. C'est à la même conclusion que sont parvenus depuis dix ans maints et maints comités et commissions parlementaires. La différence, c'est que ces rapports n'ont aucun effet pratique alors que le CRTC a le pouvoir de changer les choses.

Question de revenus

On nous fait souvent valoir que nous recevons 1,1 milliard de dollars de financement public et que cela devrait suffire. Le fait est que, grâce à ce milliard, nous exploitons 28 services et diffusons

dans les deux langues officielles et en huit langues autochtones, sur six fuseaux horaires. La BBC reçoit un financement public de 7,5 milliards de dollars par an, France Télévisions et Radio France touchent conjointement 4 milliards de dollars, l'Allemagne, 10,7 milliards, et PBS et NPR aux États-Unis sont financées par des sources gouvernementales à hauteur de 1,2 milliard de dollars (étude Nordicité, chiffres de l'exercice 2007).

Pour livrer aux Canadiens ce que notre mandat nous dicte, nous devons aussi compter sur des revenus commerciaux. Que l'on soit d'accord ou non, c'est le système, créé par une loi du Parlement, qui existe au Canada. Le CRTC lui-même, dans nombre de ses décisions, nous a encouragés activement à continuer de tirer des revenus de nos activités commerciales, et même à les accroître. Aujourd'hui, les revenus commerciaux représentent près de 40 % du budget global de CBC/Radio-Canada. À la lecture des chapitres analytiques de la décision du CRTC, il est clair que le Conseil reconnaît à la fois notre réalité financière et son avenir précaire.

Aucun engagement

Or, lorsque le jour du jugement est arrivé et que, dans un rapport de 50 pages, aucune proposition ou suggestion sur la manière dont le radiodiffuseur public pourrait continuer de jouer son rôle dans le système n'a été faite, pas un seul mot, je n'étais pas très content (lire «*furieux*»).

Le président du CRTC affirme devant les médias qu'«*il y avait trop de dossiers sur la table, que l'on ne pouvait pas les traiter tous en une seule fois et que nous avons décidé de régler la question des télédiffuseurs privés avant de nous attaquer à celle du radiodiffuseur public*».

Malheureusement, des mots prononcés dans une mêlée de presse ne régleront pas le problème de notre modèle économique défaillant. Le CRTC ne prend aucun engagement en ce sens dans sa décision. Nous avons été mis à l'écart. Nous nous retrouvons avec un marché publicitaire soumis à d'intenses pressions, un financement public qui stagne depuis 30 ans, ponctué de compressions périodiques majeures, et des coûts qui augmentent de 6,7 % par an.

Efforts

Au cours des dix dernières années, mon prédécesseur à CBC/Radio-Canada a mis en œuvre des initiatives permanentes pour réaliser des économies annuelles récurrentes de 78 millions de dollars. L'an dernier, j'ai été obligé de faire des compressions de 171 millions de dollars, d'annuler des émissions et de mettre à pied presque 10 % de notre main-d'œuvre. Cette année, nous avons dû vendre des actifs d'une valeur de 155 millions de dollars pour équilibrer notre budget — cela revient à vendre des meubles pour payer l'hypothèque.

Vous comprendrez alors un peu mieux pourquoi nous nous méfions des belles paroles et sommes un peu choqués à l'idée qu'il y ait encore des reports dans le temps. Le modèle économique de CBC/Radio-Canada n'est pas viable. Ce serait irresponsable de laisser entendre le contraire. L'histoire de notre Société prouve que les paroles ne régleront pas le problème de notre modèle économique.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Lorsque le jour du jugement du CRTC est arrivé, dans un rapport de 50 pages, aucune proposition ou suggestion sur la manière dont le radiodiffuseur public pourrait continuer de jouer son rôle dans le système n'a été faite.

Le CRTC rêve-t-il en Technicolor?

ALAIN PINEAU
Directeur général de la Conférence canadienne des arts

Le 22 mars dernier, à la suite d'un processus alambiqué étalé sur trois ans, le CRTC rendait publique une décision très attendue, sa Politique réglementaire de radiodiffusion. Le lendemain, le Conseil publiait le rapport demandé par le ministre du Patrimoine James Moore quant à la pertinence d'instaurer un système de compensation pour la valeur des signaux de télévision locale.

Enfin, on allait savoir si le Conseil finirait par approuver la notion que les exploitants de câble et de satellite (EDR) doivent compenser les diffuseurs publics et privés pour la redistribution de leurs signaux hertziens. Cette question a pendant plusieurs mois opposé les uns aux autres, dans une des plus acrimonieuses batailles publiques de mémoire.

Bilan négatif

La nouvelle Politique régle-

mentaire de radiodiffusion vise à répondre au fait suivant, reconnu par tous sauf peut-être par les EDR: le modèle d'affaires de la télévision traditionnelle est gravement remis en question par la concurrence livrée par Internet et d'autres nouvelles plateformes de distribution. Au cœur de ce

En comptant sur les mécanismes du marché pour assurer l'atteinte des objectifs culturels inscrits dans la Loi, le CRTC abdique encore une fois la responsabilité de réglementation

débat: comment assurer que les diffuseurs contribuent à l'atteinte des objectifs sociaux et culturels énoncés dans la Loi sur la radiodiffusion? Comment fournir à l'ensemble de la population ce dont elle a le besoin et optimiser sa capacité de choisir?

À l'analyse, le CRTC se tire plutôt mal de l'exercice. Il y a bien sûr quelques pas dans la bonne direction, le principal

étant la décision du Conseil de reconnaître enfin aux télédiffuseurs généralistes privés le droit de négocier la valeur de leur signal. D'autre part, la décision d'accorder les licences par groupes de propriété constitue un modeste pas vers la reconnaissance que le secteur de l'audiovisuel, production et distribution, doit être considéré dans sa totalité et qu'il faut cesser de tenter de répondre à des enjeux globaux par le biais d'une série de processus disjoints... mais nous sommes encore loin de l'approche globale requise. Enfin, la réaffirmation du rôle créatif des producteurs indépendants dans le système de radiodiffusion est également bien accueillie.

Cela étant dit, la «*décision*» du CRTC est loin de répondre aux problèmes de l'heure. En comptant sur les mécanismes du marché pour assurer l'at-

teinte des objectifs culturels inscrits dans la Loi, le CRTC abdique encore une fois la responsabilité de réglementation que lui confie le Parlement.

Fidèle à une conviction selon laquelle il faut régler le moins possible, le Conseil exclut également la possibilité de protéger les consommateurs en empêchant les EDR de simplement transmettre la facture pour toute compensation qui pourrait voir le jour. L'organisme refuse de réglementer même lorsque les circonstances l'ordonnent.

Aspects culturels

Dans une opinion dissidente, le commissaire Michel Morin fustige ses collègues du Conseil pour n'avoir pas su tenir compte des intérêts véritables des consommateurs canadiens en refusant d'imposer un service de base minimum à prix réglementé et commun à toutes les entreprises de distribution. Les arguments mis en avant par le commissaire Morin sont convaincants. Son intervention constitue une

condamnation publique sans précédent de la dérive du CRTC. Son opinion est d'autant plus intéressante que, dans la majorité des cas, on peut y remplacer le mot consommateur par celui de citoyen. [...]

SRC: une victime

Principale source d'émissions canadiennes dans la majorité des genres, le diffuseur public est la première victime de la décision du CRTC de laisser le libre marché exercer une régulation. La CBC/SRC, partenaire des diffuseurs privés dans la campagne pour l'opinion publique, se retrouve Gros Jean comme devant: le CRTC conclut à juste titre que la solution qu'il propose ne peut s'appliquer dans son cas, le diffuseur public n'ayant pas la possibilité d'empêcher la redistribution de ses signaux à cause du mandat que lui donne la Loi.

Face à un revenu commercial qui s'effrite et devant le spectre de la lutte contre le déficit budgétaire fédéral qui pourrait bien sabrer encore des subsides re-

connus insuffisants par le Comité permanent du Patrimoine, la SRC a mal accueilli les positions du CRTC. C'est normal. Que le diffuseur public soit laissé pour compte est d'autant plus ironique que la SRC est à l'avant-garde de la stratégie visant à offrir une programmation de qualité sur toutes les plateformes, stratégie que le Conseil embrasse dans sa proposition de politique. [...]

Après presque trois ans de consultations, de soumissions, d'audiences publiques et de crépage de chignon, on ne semble donc pas plus près d'une solution à la crise qui confronte la télévision canadienne traditionnelle. On ne peut qu'espérer que les mécanismes du marché démonteront le plus rapidement possible leur inaptitude à contribuer au bien public dans ce domaine. Alors seulement, le CRTC verra ce qu'apparemment un seul de ses membres voit pour l'instant, soit que les organismes de réglementation ont été créés pour répondre aux limites du marché.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Remy (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andrée Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

CANADA

SUIITE DE LA PAGE 1

CTV, Hillary Clinton, la secrétaire d'État américaine, a confirmé les informations qui ont circulé la semaine dernière, à savoir que Washington souhaite que le Canada maintienne entre 500 et 600 militaires en Afghanistan après juillet 2011.

Ces militaires pourraient être postés à Kaboul où ils seraient soldats-entraîneurs pour former l'Armée nationale afghane. Il ne s'agirait pas d'une mission de combat. «Nous aimerions voir une forme d'aide continue, parce que le Canada a une bonne réputation», a dit Mme Clinton, qui est de passage à Gatineau pour une rencontre des ministres des Affaires étrangères du G8. «Plusieurs scénarios sont possibles, a poursuivi Hillary Clinton. Les militaires pourraient glisser davantage vers une mission d'entraînement qu'une mission de combat.»

Un dilemme politique

Le gouvernement Harper se retrouve donc devant un dilemme. Étant donné qu'il répète depuis des semaines qu'il n'a pas l'intention de laisser un seul soldat canadien en Afghanistan après 2011, accéder à la demande des États-Unis provoquerait un intense débat politique aux Communes. En revanche, la demande de l'ONU pour sa mission au Congo est moins explosive politiquement, puisque les sondages montrent que les Canadiens souhaitent un retour de leurs soldats sous l'égide de l'ONU.

Déjà, le NPD a fait savoir au *Devoir* qu'il appuierait une telle mission canadienne en Afrique. «Si Harper veut revenir à une participation du Canada sous une mission de l'ONU, celle au Congo serait un excellent choix. Nous serions d'accord», a dit en entrevue le député Paul Dewar, porte-parole néodémocrate en matière d'affaires étrangères.

Une source gouvernementale a confirmé au *Devoir* que les Forces canadiennes analysent différentes possibilités afin de déployer des soldats au Congo après 2011. «C'est leur rôle de planifier ce type de mission», affirme cette source, qui précise toutefois que le gouvernement n'a pas encore pris de décision. «La discussion politique sur un possible déploiement au Congo n'a pas encore eu lieu.»

Le ministre de la Défense, Peter MacKay, n'a pas fermé la porte hier aux Communes. «Jusqu'en 2011, notre attention est en Afghanistan, a-t-il dit. Ensuite, il y aura une évaluation de notre capacité de déploiement ailleurs, et le gouvernement consultera les dirigeants des Forces canadiennes.»

L'un des scénarios à l'étude concerne le déploiement d'un quartier général militaire pour diriger la mission de l'ONU au Congo. Si cette possibilité est retenue, le nombre de soldats canadiens serait limité à quelques centaines, ce qui laisserait le temps à l'armée de prendre un peu de repos après un difficile déploiement à Kandahar.

Hier, l'*Ottawa Citizen* rapportait que le général canadien Andrew Leslie, qui quittera la direction de l'armée de terre dans les prochaines semaines pour aller terminer un doctorat, pourrait être appelé à diriger une mission en Afrique. L'ONU aurait l'œil sur le général Leslie parce qu'il a l'expérience requise (il a été commandant adjoint des forces de l'OTAN en Afghanistan) et qu'il parle un excellent français. Un atout dans un pays francophone comme le Congo, où le Canada compte déjà douze observateurs militaires au sein de la mission de l'ONU.

Le retour de l'ONU

C'est la deuxième fois que l'ONU frappe à la porte du Canada pour sa mission de paix au Congo, la MONUC, qui dure depuis 1999. En 2003, les Nations unies avaient demandé au Canada de simplifier activement dans cette mission, mais Ottawa avait préféré aller en Afghanistan aux côtés de ses alliés de l'OTAN.

La mission onusienne au Congo est la plus importante de l'organisme dans le monde, avec 20 000 soldats provenant de 50 pays agissant sous le drapeau bleu. Le Sénégal est actuellement à la tête de cette mission, dont les pays contributeurs les plus importants sont l'Inde, le Pakistan, l'Égypte, le Bangladesh, l'Afrique du Sud et le Népal. La mission a fait 158 morts parmi les soldats de l'ONU depuis 1999.

Le coordonnateur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix de l'Université de Montréal, Étienne Tremblay-Champagne, affirme que l'arrivée d'un contingent expérimenté, bien entraîné et bien équipé comme le Canada «serait la bienvenue» dans cette mission. De plus, les soldats canadiens parlent français. «La MONUC a subi beaucoup de critiques dans les derniers mois parce qu'elle peine à assurer la sécurité des civils», dit M. Tremblay-Champagne.

Depuis une douzaine d'années, ce conflit aux dimensions régionales importantes a fait près de quatre millions de morts et a entraîné le déplacement de deux millions de personnes. La situation est particulièrement problématique dans l'est du pays, dans les Kivu, où les massacres de civils se poursuivent. Cette région, qui échappe au contrôle de Kinshasa, est sous l'influence de milices qui tiennent leur pouvoir des pays limitrophes (Rwanda et Ouganda, notamment). Encore récemment, l'Armée de résistance du Seigneur est accusée d'avoir tué au moins 321 civils en décembre 2009 dans le nord-est du pays.

L'ONU souhaite reconfigurer sa mission au Congo. Ainsi, un retrait des Casques bleus de certaines zones plus stables au Sud devrait commencer d'ici septembre, permettant aux soldats de se concentrer dans les secteurs à risques de l'est et du nord-est du pays. Le Canada, qui a une expérience de contre-insurrection en Afghanistan et qui a l'équipement pour faire face à des milices violentes, pourrait y jouer un rôle, fait-on valoir à l'ONU. De plus, le Canada a l'expérience pour former les policiers locaux et entraîner l'armée d'un pays en difficulté.

Le Devoir

RAPAILLE

SUIITE DE LA PAGE 1

serait montré non pas fâché, mais «peiné».

Hier, les deux parties ne s'étaient toutefois pas encore entendues sur le partage de la facture. L'entente prévoyait que Clotaire Rapaille recevrait 300 000 \$ pour son mandat et il a déjà perçu un versement de 125 000 \$. Impossible pour l'heure de savoir ce qu'il en coûtera à la Ville de Québec, mais M. Rapaille s'est montré «ouvert», a souligné M. Viel.

Visiblement très irrité par la situation, le maire Régis Labeaume n'a pas voulu préciser la raison de cet échec et a répondu avec hostilité à plus d'une question, dont celles de l'auteur de ces lignes. «Je n'embarquerai pas dans l'autoflagellation, a-t-il martelé. Vous voudriez qu'on s'effondre, qu'on saigne, qu'on pleure. On ne fera pas ça. On est en affaires, on est des ges-

tionnaires, celle-là n'a pas marché, c'est tout!»

Prié de préciser ce qui l'avait poussé à mettre un terme au contrat, M. Labeaume a souligné que le «lien de confiance» entre la population et M. Rapaille avait été rompu, et il a cherché à dissiper toute conjecture quant à l'impact que cela pourrait avoir sur son administration.

Révélations

Au nombre des révélations parues dans *Le Soleil* samedi et qui ont mené à l'arrêt du contrat de M. Rapaille, le maire a dit avoir été surtout dérangé par les «irrégularités» dans son curriculum vitae.

Il a également tenu à faire savoir que, lui aussi, avait trouvé «spéciales» les allusions faites par M. Rapaille à ses souvenirs de Félix Leclerc (il disait avoir écouté sa musique enfant pendant la guerre alors que c'était historiquement impossible).

M. Labeaume a ajouté qu'il avait «avalé de travers» les propos tenus par M. Rapaille sur les prétendues tendances «névrosées» et «sado-masochistes» des Québécois.

POUTINE

SUIITE DE LA PAGE 1

fort et de défenseur de la loi et de l'ordre.

Le double attentat n'a pas été revendiqué, mais le chef de la principale organisation rebelle caucasienne, Dokou Oumarov, avait promis, le mois dernier, de porter au cœur des villes russes son combat pour l'établissement d'un Émirat islamiste au Caucase, dans une interview publiée sur un site Internet associé à sa mouvance. Au printemps 2009, le groupe d'Oumarov avait déjà lancé une série d'attentats suicide dans le Caucase.

Pour les Moscovites, il s'agit des pires attaques depuis celles qui avaient frappé le même métro en février 2004, avec des résultats assez comparables à ceux d'hier: 41 morts et environ 250 blessés.

Depuis lors, hors du Caucase, la Russie a été relativement épargnée par le terrorisme, du moins jusqu'au déraillement du train Moscou-Saint-Petersbourg en décembre dernier. Cette attaque avait été revendiquée par l'«émir du Caucase».

La Russie avait aussi connu dans le passé deux prises d'otages impliquant des militants tchéchènes, dans un théâtre de Moscou en 2002 et dans une école d'Ossétie du Nord (également dans le Caucase) en 2004. Ces deux drames s'étaient terminés dans des bains de sang.

Deux attentats à l'heure de pointe

Hier, les charges ont explosé à quarante minutes d'intervalle dans deux rames de métro différentes qui passaient dans deux stations, dont une est située près du siège du FSB, le service de renseignement national, mieux connu sous le sigle KGB à l'époque soviétique, et l'autre, près des locaux des principaux médias d'État. Vladimir Poutine avait dirigé le FSB avant de devenir premier ministre, puis président et de nouveau chef du gouvernement.

Les attentats ont été commis à l'heure de pointe par deux femmes portant des ceintures d'explosifs, selon les autorités russes.

«Un crime terrible par ses conséquences et haineux dans son mode opératoire a été commis», a déclaré hier M. Poutine en Sibérie, avant de rentrer d'urgence dans la capitale.

«Il est clair que des gestes de ce genre ont été bien planifiés et qu'ils visaient à causer un choc massif et à déstabiliser la société et le pays», a dit de son côté le président russe, Dmitri Medvedev, promettant d'intensifier la répression du terrorisme dans la région du Caucase.

FREUD

SUIITE DE LA PAGE 1

s'est vendue 33 millions d'euros. Les collectionneurs doivent attendre patiemment leur tour pour lui commander des tableaux. Il a 88 ans.

Pourtant, Lucian Freud n'avait pas été exposé à Paris depuis 1987, date à laquelle on lui avait consacré une rétrospective. L'Hexagone se rattrape aujourd'hui, et les médias français ont consacré un bel espace au traitement de cette exposition. Le magazine *Connaissance des arts* écrit de lui qu'il est «l'un des plus grands peintres vivants».

Au sixième étage du Centre Pompidou, près des allées de verre qui surplombent Paris, on voit donc défiler ses peintures, la plupart reproduisant exactement les ateliers du peintre, et aussi ses amis, ses proches. C'est aussi pourquoi la commissaire Cécile Debray a intitulé l'exposition *Lucian Freud: L'atelier*.

«Mon travail est purement autobiographique», écrit Lucian Freud, dans le catalogue de l'exposition. Il n'y est question que de moi et de ce qui m'est proche. C'est une tentative de mise en mémoire. Je travaille à partir des gens qui m'intéressent, qui m'importent, à qui je pense, dans le décor des pièces que j'habite, que je connais. J'invente mes tableaux à partir des gens, et je travaille plus librement quand ils sont là.»

Reste que Lucian Freud a peint le portrait de la reine d'Angleterre Élisabeth II, à l'occasion de son jubilé, en 2001. Une photo du catalogue de l'exposition la montre, couronne sur la tête, collier de perles au cou, toute habillée de bleu, posant sagement pour l'artiste. Le portrait que Freud en a tiré a fait scandale. Le visage de la reine livre ses défauts et ses rides. On a parlé de portrait «très peu flatteur», on a dit que l'artiste



Le maire de Moscou, Iouri Loujkov, et le président russe, Dmitri Medvedev, sur les lieux d'un des attentats d'hier dans le métro de Moscou.

Le ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a laissé entendre que les islamistes opérant à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan pourraient avoir aidé à l'organisation du double attentat d'hier.

Les deux femmes kamikazes qui en sont apparemment responsables, avaient probablement des liens avec le Nord-Caucase, foyer de l'insurrection islamiste contre le gouvernement russe, a affirmé le chef du FSB, Alexandre Bortnikov.

Plusieurs responsables russes estiment que les insurgés du Caucase sont liés à al-Qaïda, bien que certains experts contestent cette thèse, que dément le groupe d'Oumarov.

«L'ennemi commun»

Les mouvements terroristes mondiaux sont liés entre eux et représentent «l'ennemi commun», a commenté hier le chef de la diplomatie américaine, Hillary Clinton, dans un entretien accordé à la chaîne CTV.

«Je pense qu'il y a une connexion entre la plupart des activités terroristes que l'on voit dans le monde, a-t-elle plaidé. Ils s'encouragent les uns les autres, ils échangent des connaissances, des explosifs, de l'information.»

«Les ministres des Affaires étrangères du G8 ont fermement condamné les lâches attentats terroristes perpétrés dans le métro de Moscou», a déclara-

Or, le maire soutient qu'en se dissociant de Clotaire Rapaille à cette étape, il aurait agi comme «un politicien peureux» et qu'il n'en était pas un.

Aux journalistes qui voulaient savoir comment la Ville avait pu se faire bernier dans cette histoire, le maire de Québec a fait valoir qu'il n'était pas question pour lui de «lyncher» Clotaire Rapaille sur la place publique, qu'il croyait toujours en sa méthode et que beaucoup d'autres avant lui s'étaient intéressés à ses travaux.

«Je regrette, mais auprès de plein d'entreprises, c'est une star. C'est raté ici, c'est tout. Vous pouvez bien remettre en cause ses compétences. Mais ce n'est pas parce que ça va mal aujourd'hui qu'on va lyncher le gars publiquement.»

Quant à savoir ce qui allait advenir des travaux lancés par M. Rapaille, M. Viel a répété que cela n'avait pas été «inutile», que 300 personnes avaient participé aux groupes de discussions et que cela avait généré «une adhésion régionale».

Le Devoir

Le ministre canadien Lawrence Cannon, qui accueille ses homologues pour une réunion axée sur la sécurité globale à Gatineau. Les ministres «demandent que tous les responsables soient poursuivis en justice», a poursuivi M. Cannon, et ils promettent de «continuer à collaborer pour combattre les terroristes» et bâtir un «monde sûr».

Les attentats ont été unanimement condamnés par l'Organisation des Nations unies et les grandes capitales du monde.

Ils ont ravivé la psychose de l'attentat terroriste dans plusieurs villes ayant connu ce genre de drame dans un passé relativement récent. Ainsi, à New York, la police a doublé le nombre de patrouilles dans le métro et dans les deux grandes gares ferroviaires.

Le métro de New York n'a jamais été attaqué par des terroristes, contrairement aux transports en commun de Madrid (en 2004) et de Londres (l'année suivante), mais il avait été ciblé récemment par un immigrant afghan, qu'un tribunal a condamné le mois dernier pour avoir ourdi ce complot.

Selon diverses organisations de défense des droits de la personne, les deux conflits en Tchétchénie (1994-1996 et 1999-2000) ont fait entre 100 000 et 300 000 victimes parmi les civils.

Le Devoir

Avec Reuters et l'Agence France-Presse



Cette œuvre de Lucian Freud intitulée *Benefits Supervisor Sleeping* a été vendue 33 millions d'euros en 2008 à New York.

avait peint un «travesti». Ce tableau, qui ne figure pas dans l'exposition du Centre Pompidou, est de très petite taille. C'est parce que la reine a refusé de poser pour l'artiste pendant une centaine d'heures, comme les autres modèles le font généralement. Lucian Freud a aussi peint Kate Moss, mais l'un de ses modèles préférés est l'artiste de performance britannique Leigh Bowery, auquel Lucian Freud a consacré plusieurs tableaux.

Le peintre affirme qu'il ne veut pas peindre «l'apparence du modèle, mais le modèle». «Le tableau est la personne», écrit-il.

Observer

Né à Berlin en 1922, Lucian Freud a migré avec sa famille à Londres en 1933, alors que grondait le nazisme en Allemagne. Il parle peu de son grand-père, le célèbre psychanalyste Sigmund Freud, venu les rejoindre en 1938, sinon pour dire que celui-ci croyait fermement à sa vo-

cation d'artiste et lui offrait des reproductions de Bruegel.

C'est à partir de 1960 que Lucian Freud se met à travailler résolument sur le nu. L'une des toiles de l'exposition le présente d'ailleurs, sans vêtement, une seule palette de peintre à la main.

Pour lui, les formes affectent les sentiments et non l'inverse. Cité dans *Connaissance des arts*, son ami le peintre Frank Auerbach dit de Lucian Freud: «Dès que sa manière de travailler menace de devenir un style, il la met de côté comme un crayon mal taillé et trouve un processus plus adapté à ses besoins.»

Observer, c'est le maître mot de Lucian Freud, par lequel est aussi célébré l'art dit figuratif.

«Les peintres qui refusent de représenter la vie et imitent leur langage à des formes purement abstraites se privent de la possibilité de susciter autre chose qu'une émotion esthétique», écrit encore Freud.

«Ses toiles provoquent-elles en nous attirance ou répulsion? Malaise? Gêne? Dégoût? Ou bien compassion? Sensualité?», demande, dans un texte de présentation de l'exposition, Alain Seban, président du Centre Pompidou.

La journaliste française Valérie Bourgault écrit pour sa part que la perversion est «totalement absente», de l'art de Lucian Freud.

Il faut dire que ces corps, que Lucian Freud expose sans fard et sans complaisance sur ses toiles, on les devine à cœur de jour sous le tissu des vêtements des passants, chez nos proches, dans notre propre miroir.

L'exposition *Lucian Freud: L'atelier* fait en sorte de nous confronter à notre propre finalité corporelle, à notre propre déchéance. Peut-être quelque chose comme la vieillesse et la mort.

Le Devoir

Caroline Montpetit est l'invitée de la Délégation du Québec à Paris.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390